

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 5 octobre 2023

Date d'affichage 5 octobre 2023

***Nombre de conseillers***

en exercice 29

Présents : 22

Excusés : 7 dont 7 procurations

Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20231011-DEL\_23\_10\_11\_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2023



L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le ONZE OCTOBRE à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Eric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, M. Gérard GUESNE, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Emmanuel BOIS, M. Christophe BISI, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Marie DENONELLE, Mme Delphine LETESSIER, M. Lionel COURTEMANCHE.

**Excusés :**

M. Thierry BODIN	(Pouvoir donné à Didier REVEAU),
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA),
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à Eric PAPILLON),
Mme Sophie DOLLON	(Pouvoir donné à Françoise PELLODI),
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à Gérard GUESNE),
Mme Edith ALIX	(Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL),
Mme Olivia JAMAIN	(Pouvoir donné à Cécile KNITTEL),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Christiane VAN RYSSEL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## PRIX JEAN THOREAU

Le Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant que** le prix du public Jean Thoreau a été créé lors de l'édition 2022, il a été proposé de renouveler cette opération pour l'année 2024.

**Considérant que** pour cela, à la médiathèque, du 12 janvier au 10 février 2024, les visiteurs, abonnés ou non, pourront voter pour un album jeunesse de leur choix. Quatre ouvrages, écrits par quatre auteurs invités au festival, seront présélectionnés par l'équipe de la médiathèque.

1 album d'Amandine Lapnm

1 album de Cécile Bergame

1 album de Bruno Pilorget

1 album de Hubert Poirot-Bourdain

**Considérant que** si les albums jeunesse ont été retenus, c'est parce qu'ils représentent pour les enfants une porte d'entrée dans la lecture. Leur donner le goût des livres est l'objectif principal du festival. Ce sont de plus, des ouvrages que chacun peut lire rapidement avant de voter.

**Considérant que** le prix sera remis à l'auteur lauréat le samedi 17 février 2024 à Athena, durant le festival.

**Considérant** qu'il est proposé de doter ce prix à hauteur de 200 € (si deux auteurs sont à égalité, 100 € chacun), ce qui permettrait de lui donner un gage de sérieux et une notoriété, notamment chez les auteurs, éditeurs et auprès des médias.

Après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le montant de la dotation à 200 €.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjoints, à verser la somme de 200 € à l'auteur récompensé au titre du prix Jean Thoreau.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le secrétaire de séance  
**Christiane VAN RYSSEL**

Pour copie conforme  
Le Maire,  
**Didier REVEAU**